

« LA VOIX DES DDH ET DES JOURNALISTES CONGOLAIS »

Feuillet n°009/PPI/DDH-J/07/2019 du 1^{er} au 31 juillet 2019 portant Monitoring des violations des droits des défenseurs des droits humains et des journalistes en République Démocratique du Congo.

www.ppi-ong.org

Au cours du mois de juillet 2019, la partie Est de la République Démocratique du Congo s'est distinguée dans la violation des droits des défenseurs des droits humains (DDH) et des journalistes. Dans son feuillet mensuel de monitoring, l'ONGDH Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI), organisation de droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains, a documenté « **Treize (13) nouveaux cas des violations des droits des défenseurs des droits humains et des journalistes** », contre 10 cas en juin 2019. Ainsi, dans la province du Nord-Kivu, dix (10) cas d'arrestation et détention arbitraire contre les militantes prodémocraties ont été enregistrés alors qu'ils manifestaient pour dénoncer la perception de la taxe sur passager par les agents de la direction générale de migration (DGM) au port de Goma, les tracasseries des policiers de roulage (PCR) et l'insécurité à Rutshuru. Au Sud-Kivu, deux (2) journalistes dont un de Radio Maendeleo à Bukavu et un correspondant d'Africa news ont été respectivement attaqués à domicile et sur le chemin de reportage. Actuellement, ces deux journalistes ainsi que leurs familles vivent certains en clandestinité et d'autres dans une famille d'accueil en dehors de leur milieu habituel, craignant pour leur vie au regard des menaces persistantes à leur endroit. Enfin, toujours au Sud-Kivu, un (1) acteur de la société civile et coordonnateur de l'organisation JPSC, une organisation de l'Eglise CBCA Bugabo, dans la ville de Bukavu a été victime d'une attaque nocturne à son domicile. Des agents de l'Agence Nationale de Renseignement, ANR le recherche partout.

Pour une meilleure lecture et compréhension des faits, ci-dessous une description succincte de leur déroulement :

I. Violences contre les journalistes

- 1. Attaque contre le domicile du journaliste Etienne MULINDWA et menaces à son égard:** Journaliste à Radio Maendeleo émettant depuis la ville de Bukavu dans la province du Sud-Kivu, Etienne MULINDWA a été victime d'une attaque à son domicile à Bukavu par des gens présumés bandits dans la nuit du 09 juillet 2019. Ceux-ci ont emporté son ordinateur portable. Dans la poursuite de ces assaillants, les jeunes du quartier ont mis la main sur deux d'entre eux. Au regard de la colère de la foule, le journaliste Etienne s'est interposé pour éviter la justice populaire et a immédiatement fait appel à la police. Malheureusement la police n'est pas arrivée ! Etienne est enfin parvenu à convaincre la masse de remettre les malfrats à la station de la police de leur quartier. Curieusement, le lendemain d'autres personnes non-identifiées et accompagnées par certains éléments de la police sont venus assiéger le domicile du journaliste. C'est par là qu'Etienne va apprendre qu'un des présumés bandits appréhendés chez lui serait décédé. N'ayant pas trouvé le journaliste sur place, ils se sont emparés de son cousin qui vit dans la même maison. Celui-ci a été arrêté et jeté à la prison centrale de Bukavu après avoir passé deux jours à la police et trois jours au cachot du parquet général de Bukavu. Pendant ce temps, Etienne subit de menaces de mort par des appels téléphoniques aux numéros masqués. « *La victime est transformée en bourreau* », s'est-il indigné avec toute désolation. Face à cette situation, en date du 18 juillet 2019, PPI a mené un plaidoyer auprès des autorités judiciaires et plus particulièrement auprès du Procureur Général (PG) Près la Cours d'Appel du Sud-Kivu, Monsieur USENI SEFU, à qui PPI a présenté les faits liés à ce dossier et les tournures inquiétantes qu'il serait en train de



prendre. Ce que le. Journaliste victime n'a cessé de qualifier de « *torture psychologique* » qu'on est en train de lui faire subir, autant que son cousin qui subit même la torture physique et psychologique à la prison pour des faits transformés. Le PG se montrant rassurant pour son implication afin que solution soit trouvée, le cousin du journaliste a effectivement bénéficié de la liberté provisoire le lundi 22 juillet. Tout en remerciant l'organe de la loi et tous ceux-là qui se sont impliqués pour que ce citoyen recouvre la liberté, PPI signale néanmoins que suite aux menaces qui se sont intensifiées, le journaliste Etienne et les membres de sa famille ont été obligés de quitter leur maison craignant pour leur sécurité. **Ils vivent présentement dans une famille d'accueil dans un autre quartier de la ville, avec tout ce que cela a comme implication sur leur vie et celle de la généreuse famille qui les accueille.** Lui-même ne comprenant pas le mobile des attaques et menace qu'il commence à subir, il pense que peut être certaines gens et organisations ou institutions ne veulent pas le voir en train d'exploiter les sujets de proximité dans ses émissions. « *Je sollicite aux autorités de veiller sur ma sécurité et celle de ma famille obligée aujourd'hui de vivre la vie difficile ailleurs* », a-t-il conclu Signalons que le journaliste Etienne Mulindwa est l'un des journalistes de la province spécialisés dans la production des émissions dites de « *proximité* », parmi lesquelles « *Hodi mitaani* », un magazine hebdomadaire des services des programmes et informations de radio maendeleo qu'il produit. Avec son micro en main, il met un focus sur le vécu quotidien des habitants dans la cité, scrutant les bons et les mauvais côtés des choses telles que vécues par la population, ainsi que de la gestion des autorités à tous les niveaux en province.

2. Agression contre Gaël MPOYO : Correspondant d'Africa news à l'Est de la RDC, Gaël MPOYO a été victime d'une agression par 6 hommes armés le mardi 16 juillet 2019 au petit matin à Kisango, à 8 Km de la ville de Kamituga en province du Sud-Kivu, sur son chemin vers Bukavu pendant qu'il revenait d'un reportage sur les conditions des femmes « *twangaises* »² dans les mines de Kamituga. Son matériel de reportage, téléphones, ordinateurs et autres accessoires ont été emportés et des coups mortels lui ont été administrés au point qu'il a été admis dans une structure médicale dans la ville de Goma. Contacté par PPI, le journaliste a souligné que cette attaque subie sur son chemin était ciblée vu non seulement le refus de collaboration des autorités politico administratives de Kamituga à son arrivée dans la ville et leur tendance à interdire ce reportage mais aussi considérant la petite distance entre le positionnement des militaires de l'armée régulière et le lieu de l'incident survenu. En plus, il se dit n'est pas comment ses bourreaux l'aient reconnu facilement le citant par le nom et l'identifiant comme journaliste. Actuellement, Gaël vit en clandestinité. Cette attaque intervient un an après que lui et son collègue Franck Zongwe soient obligés de vivre en exil suite aux menaces de mort subies après la réalisation du documentaire « *La loi du plus fort est toujours la meilleure* », un film retraçant les violations et atrocités subies par les habitants de la bourgade de Mbobero en territoire de Kabare au Sud-Kivu suite au conflit foncier qui les opposent depuis plus de 3 ans à l'ancien président de la RDC, Monsieur Joseph

II. Violences contre les défenseurs des droits humains (DDH)

Menaces et attaques contre Murhula Kaheto Pierre : coordonnateur de l'organisation JPSC, une organisation de l'Eglise CBECA Bukavu dans la commune de Kadutu, ville de Bukavu dans la province du Sud-Kivu fait face à des attaques des personnes inconnues que lui promettent la mort.

Selon lui, c'est depuis 2017 que des personnes en tenues militaires et armées sont viennent chez lui. Ils ont tenté de le tué Dieu aidant, il a échappé de justesse. Quelques mois après, sa maison a été sacallée et tous les biens emportés. Plus de 2 ans après, lors de son passage en Suède où il va rencontrer son cousin Georges Mirindi, un



ancien proche du feu président Laurent Désiré Kabila. Avec lui, ils ont pris de photo en famille. Arrivé à Bukavu, il a eu plusieurs attaques et des interrogations des agents de l'ANR depuis le 11 juin 2019. On l'accuse d'être proche de Mirindi qui serait un des accusés qui auraient tués le président Laurent Désiré Kabila. Cette situation met en insécurité Pierre Kaheto ainsi que sa famille.

II. Violences contre les militants prodémocratie

1. Arrestation et détention Félicien MUGULA : Militant du collectif de mouvements citoyens AMKA Congo, Félicien a été arrêté en date du 02 juillet 2019 par un agent de la Direction Générale de Migration (DGM) au port de Goma et détenu au cachot de la DGM pendant 24 heures. Contacté par PPI, le mouvement AMKA Congo fait savoir que son militant a été arrêté et torturé par la DGM, alors qu'il voulait demander à un agent de la DGM de cesser à percevoir la taxe de 500 Fc par passager qui voyage de Goma à Bukavu, indiquant que ladite taxe serait illégale, suivant la nomenclature des taxes, impôts et redevances en RDC, mais aussi au regard de la suite du Directeur Provincial de la DGM à la lettre lui adressée par ce mouvement, où celui-ci a précisé que cette taxe n'existe pas au port public de Goma. S'estimant préjudicié par les tortures subies par son militant Félicien, le Mouvement Amka Congo a adressé une plainte au Procureur Général Près la Cour d'Appel du Nord-Kivu. Avec l'accompagnement de PPI, ce dossier poursuit son cours normal d'instruction au Parquet Général de Goma

2. Arrestation et détention de 9 militants de la Lucha à Rutshuru au Nord-Kivu : Neuf militants prodémocratie du mouvement citoyen Lucha (Lutte pour le Changement) ont été brutalement arrêtés et détenus par les éléments de la police pendant plus de cinq heures à Rutshuru, le vendredi 12 juillet 2019, pendant qu'ils marchaient pacifiquement dans le but de dénoncer les tracasseries routières/policières et les cas d'insécurité devenues monnaie courante à Rutshuru. « *L'administrateur adjoint du territoire de Rutshuru, Monsieur Daniel SAFARI, qui a donné l'ordre à la police de les arrêter avait pourtant reçu 48 heures avant la lettre lui l'informant de la tenue de cette marche* », indique un des militants joint par PPI. Malgré cette information, l'autorité a jugé utile de violer la constitution en refusant d'accuser réception de la lettre et en ordonnant simplement l'arrestation de quiconque va marcher, ajout-il. Arrêtés avant-midi, ces militants ont été relâchés le soir du même jour

Tout en dénonçant et condamnant ces violations à répétition des droits des DDH et des journalistes en RDC, PPI recommande :

Tout en dénonçant et condamnant ces violations à répétition des droits des DDH et des journalistes en RDC, PPI recommande :

• Au gouvernement congolais de :

- Garantir la sécurité aux journalistes Etienne Mulindwa, Gaël Mpoyo et Murhula Pierre Kaheto, ainsi qu'aux membres de leurs familles obligées de vivre une vie de clandestinité craignant pour leur vie ;
- Lutter contre l'impunité des auteurs des menaces contre les DDH et les journalistes, en particulier certains agents de l'ordre, du service de renseignement ainsi que certaines autorités politico-administratives et leurs chefs hiérarchiques qui abusent de leur pouvoir et se livrent aux arrestations et actes de tortures lors des manifestations pacifiques ou pendant que les DDH et journalistes sont dans l'exercice de leur profession.
- **A la Commission Nationale des Droits Humains et aux autorités judiciaires compétentes**, de diligenter des enquêtes indépendantes et exiger la sanction des auteurs attaques, agressés et menaces contre les cas des DDH et les journalistes ;



- **Aux services de sécurité**, de cesser d'obéir aux ordres manifestement illégaux leur demandant de n'est pas encadré les manifestations, et pourtant une obligation légale ;
- **Aux organisateurs des manifestations**, de développer les mécanismes de collaboration avec l'autorité compétente sur ce genre de questions, conformément à l'acte d'engagement sur la garantie et la promotion de la liberté des manifestations, d'associations et des réunions en RDC signé par les autorités et les acteurs de la société civile lors des assises organisées par PPI à l'Hôtel Panorama à Bukavu et au Centre Saint Pierre Claver de la Gombe à Kinshasa.

Quelques avancées à saluer

PPI salue l'implication du PG du Tribunal de Bukavu dans le dossier Etienne Mulindwa, « victime réduite au silence et transformée en bourreau ». Nous saluons également l'engagement des autorités politico-administrative au niveau national, des militants des mouvements citoyens, journalistes et DDH dans la diversité ainsi que l'accompagnement d'autres organisations des droits de l'homme tant nationales qu'internationales à faire du respect de la liberté des manifestations, d'associations et des réunions publiques une réalité en RDC tel que conclu dans un atelier y relatif tenu par PPI à Kinshasa le 13 juillet 2019.

12 nouveaux cas de violations des droits des DDH en juillet 2019 contre 10 en juin, PPI plaide et encourage tous les acteurs et particulièrement la partie gouvernementale à œuvrer pour le respect total des droits des DDH et journalistes pendant l'exercice de leur profession partout en RDC.

PPI est une organisation du droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains.

PPI a pour vision « *Une communauté des défenseurs des droits de l'Homme totalement libre des persécutions et violations de leurs droits* ».

PPI a pour mission, « *Protéger les défenseurs des droits de l'Homme contre les menaces individuelles et institutionnelles mais aussi renforcer leurs capacités et les équiper des outils de travail adaptés aux impératifs de la globalisation, et les former à maintenir une coopération interinstitutionnelle entre société civile et acteurs étatiques pour la cause des droits humains, paix et réforme institutionnelle* ».

www.ppi-ong.org